

Les droits à l'éducation et le droit au développement

Zacharie Zachariev

I. Introduction

Le droit au développement a été proclamé pour la première fois droit de l'homme inaliénable par les pays du monde entier en 1986, après des années de débats. Cet acte a été l'aboutissement d'un long chemin de luttes pour l'application de la « Déclaration universelle des droits de l'homme », adoptée quarante ans auparavant (décembre 1948). Plus tard, la « Déclaration sur le droit au développement » (1986) ouvrait une nouvelle perspective à la poursuite des idéaux de l'Organisation des Nations Unies en proclamant que l'être humain est le sujet central du développement et doit être aussi bien le bénéficiaire de la réalisation de ce droit que le participant actif ; que le droit au développement représente un droit universel et inaliénable et qu'il fait partie intégrante des droits fondamentaux de l'homme. Parmi les recommandations qui ont été formulées par les organes de l'ONU chargés de promouvoir ce droit par la suite, figurent régulièrement des rappels de l'importance de l'éducation et de

l'information pour faire mieux prendre conscience aux citoyens du monde entier de leurs droits et de leurs responsabilités. Ceci est confirmé, une fois de plus, dans la résolution sur le « Droit au développement » adoptée en février 2000 par L'Assemblée Générale de l'ONU. Cette résolution réaffirme aussi que l'éducation est un facteur indispensable du développement politique, social, culturel et économique de tous les peuples et que la science et la technique qui contribuent à développer les connaissances, doivent être mises à son service (art. 12).

Les mêmes déclarations sont reprises par les responsables politiques des différentes régions du monde. Ainsi, à titre d'exemple, les chefs d'Etat, lors du deuxième Sommet des Amériques, tenu à Santiago du Chili en 1998, déclaraient vouloir faire de l'éducation une priorité du développement économique et démocratique.

Les données positives sur le développement de l'éducation, souvent citées, ne reflètent que l'une des faces du problème – l'aspect quantitatif. La question de la qualité de l'éducation et de sa pertinence par rapport aux besoins concrets actuels et prévisibles exige une analyse approfondie. Dans ce sens, l'analyse des rapports entre les taux de scolarisation et le taux de réussite, ou les taux de redoublements fournit matière à réflexion.

Les résultats positifs de la scolarisation sont dus, en dehors de la question des taux de croissance démographique, au souci général d'assurer un rythme élevé d'expansion de l'éducation. La prise de conscience au niveau international de l'importance et du rôle de l'éducation a été illustrée par la convocation de la « Conférence mondiale sur l'éducation pour tous » à Jomtien, Thaïlande, en mars 1990. Cette conférence, fait unique en son genre, a été organisée par quatre organisations internationales et co-parrainée par un grand nombre de gouvernements et différentes organisations gouvernementales et non gouvernementales afin d'examiner les stratégies, les priorités à identifier, les modalités à mettre en place et les ressources à investir dans l'éducation pour contribuer efficacement à un développement durable et pour faire face aux imprévus du nouveau siècle. Un siècle qui devrait être celui de la sécurité, du développement durable, de la santé, de la prospérité, du

progrès social, économique et culturel, de l'équilibre écologique dans le monde, mais aussi celui du droit, de la justice, de l'égalité, de la tolérance internationale. Cette Conférence a été suivie par le « Forum consultatif international sur l'éducation pour tous » (Dakar, Sénégal, 2000) qui a procédé, en l'an 2000, dix ans après Jomtien, au bilan et à l'évaluation la plus approfondie jamais entreprise de l'éducation de base à l'échelle du monde.

La Conférence de Jomtien qui a réuni de nombreux chefs d'Etat, et qui mérite d'être souvent citée, a reconnu que « le savoir traditionnel et le patrimoine culturel autochtone ont une valeur et une validité propres et peuvent servir, aussi bien à définir qu'à promouvoir le développement ». Il y a été rappelé également qu' « une éducation fondamentale solide est indispensable au renforcement des niveaux d'éducation plus élevés ainsi que de la culture et du potentiel scientifique et technologique, et par là, à un développement autonome ». De toute façon, dans la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, la Conférence de Jomtien a souligné, elle aussi, que « l'éducation est une condition indispensable, sinon suffisante, du développement de l'individu et de la société ».

Les mêmes principes ont été réaffirmés par la Conférence de Dakar et, entre-temps, par une longue série d'engagements pris par la communauté internationale en faveur de l'éducation lors de consultations et de conférences internationales. On pourrait citer, entre autres : le Sommet mondial pour les enfants (1990), la Conférence sur l'environnement et le développement (1992), la Conférence internationale sur la population et le développement (1994), le Sommet mondial pour le développement social (1995), la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995), la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (1997), la Conférence internationale sur le travail des enfants (1997) et beaucoup d'autres.

Depuis la Conférence de Jomtien, les institutions du système des Nations Unies et plus spécialement l'Unesco, intervenant à l'échelle du monde dans le domaine de l'éducation, ont mis l'accent sur l'éducation de base, sur les problèmes d'accès, sur le renforcement des programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation, sur la

formation tout le long de la vie, conçue dans la perspective de l'égalité et de l'équité, de la qualité et de la pertinence, dans la perspective de l'autonomie intellectuelle et économique, ainsi que sur la connaissance, la protection et la promotion de l'ensemble des droits fondamentaux.

Ainsi le lien étroit, complexe et nuancé, entre éducation et développement se trouve constamment confirmé, sans que l'on essaie d'établir entre eux un rapport direct de cause à effet. Comme il a été dit, cette confirmation est traduite en action par la communauté internationale, par les quatre grandes organisations internationales intergouvernementales : l'Unesco, l'Unicef , le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Banque mondiale, appuyées dans leur effort par de nombreux partenaires, parmi lesquels un nombre impressionnant d'autres organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales, des instituts de recherche, des fondations, ainsi que par un large éventail de spécialistes de l'éducation.

Le rôle d'une éducation pour un développement humain durable est de contribuer à atteindre les objectifs de la construction d'un avenir commun. L'éducation et la formation apparaissent comme des facteurs déterminants en vue de promouvoir la créativité et la pensée rationnelle, la capacité de prévision ainsi que pour aider à résoudre les problèmes essentiels, de plus en plus complexes, dans les domaines économique, culturel, social et technologique qui caractérisent le développement humain durable.

L'éducation apparaît toujours plus comme un facteur décisif de l'émancipation, du développement progressif, harmonieux, politique, économique, social et culturel de la personne humaine et des sociétés. Elle est de plus en plus reconnue comme un facteur essentiel, un paramètre indispensable parmi ceux qui permettent de faire reculer la pauvreté, l'exclusion ou les incompréhensions ; apte à faire progresser les idéaux de démocratie, de paix, de justice sociale et finalement, apte à contrecarrer les oppressions et les guerres. En outre, l'éducation apparaît désormais comme la clef qui permet d'établir et de renforcer la démocratie, capable d'ouvrir la voie à un développement durable à visage humain et à instaurer une paix

fondée sur la tolérance et la justice sociale. Il s'ensuit que de manière croissante, elle est considérée comme l'outil principal de la transformation sociale et du renouveau politique, scientifique et économique. Il est évident, tout de même, qu'à elle seule, elle ne peut résoudre tous les problèmes de la société.

Il n'est plus besoin de prouver que l'éducation peut assurer à l'ensemble de la société un degré élevé d'instruction et de culture, qu'elle peut faciliter l'intégration des sciences et des technologies de base, de l'expérience du travail, dans la production, et par conséquent contribuer à accroître la productivité. On s'attend à ce que l'« éducation puisse créer une capacité effective non seulement à connaître et à orienter la réalité mais aussi à maîtriser des lois de fonctionnement de la société et de les traduire dans les faits en action consciente en vue de garantir un processus global de développement.

Les dernières décennies ont été le témoin d'un fait marquant qui ne cesse de confirmer l'espoir placé dans l'éducation. C'est la prolifération des formes éducatives, scolaires ou non scolaires, le foisonnement des modalités de l'éducation dite non-formelle qui devait combler le fossé qui risquait de s'agrandir entre le développement économique, social et culturel à proprement parler, et le développement de l'éducation ou plutôt le développement des formes scolaires d'éducation. Il s'en est suivi une plus grande participation et sensibilisation de la population tout entière aux nombreuses formes d'activités éducatives et de nouvelles approches à la solution des obstacles à surmonter pour assurer une éducation de qualité pour tous. Entre autres, l'attention de la communauté éducative internationale a été accaparée par les problèmes de ressources à allouer à l'éducation mais aussi à la meilleure et plus efficace utilisation des ressources financières, ainsi que des ressources éducatives de l'ensemble de la société. De même les exigences à l'égard de l'ensemble de l'éducation ont changé, tout comme ses priorités.

Afin de pouvoir s'attaquer à l'essence même des problèmes et des liens entre eux et assurer un développement durable, la communauté internationale cherche les voies pour garantir l'éducation aux populations socialement, géographiquement et physiquement

désavantagées, pour leur assurer non seulement l'accès à l'éducation, mais aussi l'équité et l'égalité de chances et de réussite.

L'effort international vise avant tout à développer l'éducation de base dans le monde entier et, de manière préférentielle, dans les pays en développement ; l'Université d'été en rend compte dans son programme. Il s'agit, en somme, de réaliser un double objectif : mettre en pratique un droit fondamental de l'être humain, universellement reconnu et assurer la permanence d'une condition essentielle du développement global. Dans l'accomplissement de cet objectif, parmi les actions prioritaires, figurent des activités formelles ou non formelles permanentes, adressées à l'ensemble des populations. Ces actions visent en premier lieu des populations cibles, l'éducation des démunis, l'éducation de groupes de populations spécifiques, comme par exemple les populations rurales, les femmes et les jeunes filles, les groupes défavorisés dont les personnes physiquement ou mentalement handicapées, les minorités culturelles, les réfugiés, les personnes marginalisées ou souffrant d'une pauvreté extrême.

Placer l'éducation au centre des préoccupations, dans le contexte plus large du développement durable, présente de nombreux avantages. Les rapports directs et complexes que les populations entretiennent avec leur milieu naturel, économique et social, avec les conditions de vie et les perspectives d'avenir, peuvent ainsi être mis en évidence. En faisant ressortir les liens entre les populations, le développement et l'environnement, on invite les décideurs et les élus à s'attaquer aux problèmes qui toujours subsistent selon une approche intégrée, multiforme et systémique en vue de créer des programmes d'enseignement adaptés aux différents contextes sociaux et de promouvoir un développement centré sur l'être humain qui soit socialement équitable et économiquement durable. « L'éducation est aussi un cri d'amour pour l'enfance, pour la jeunesse que nous devons accueillir dans nos sociétés, avec toute la place qui leur revient, dans le système éducatif, certes, mais aussi dans la famille, dans la communauté de base, dans la nation. Ce devoir élémentaire doit être constamment rappelé, afin que même les choix politiques, économiques et financiers en tiennent davantage

compte.» (*L'éducation : un trésor est caché dedans*, Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt-et-unième siècle).

II. Croissance économique et développement durable

La poursuite de la réflexion visant à identifier de nouveaux modèles de développement, fondés sur les priorités nationales et individuelles, sur un avancement harmonieux de l'économie et de la personne humaine, plus respectueux de l'environnement, des cultures et des valeurs d'une société, aboutit inévitablement à la reconsidération du rôle de l'éducation et des conditions dans lesquelles celle-ci se réalise. On s'attend aussi à ce que l'éducation contribue à ajouter une réflexion sur les exigences du développement et celles du marché et qu'elle reflète les préoccupations économiques à travers les systèmes de l'éducation.

Les statistiques dont nous disposons indiquent des pourcentages assez bas du PIB alloué à l'éducation, et ceci dans les pays et les régions qui ont le nombre le plus élevé d'analphabètes. Quelques exemples (dernières données disponibles, citées par l'Institut des statistiques de l'Unesco ou par la Banque Mondiale) : le Soudan investit 0.9% de son PIB dans l'éducation ; le Tchad en consacre 1.7% ; l'Erythrée 1.7% ; la Guinée 1.8% ; Le Burkina Faso 1.5% ; le Mali 2.2% ; le Nigeria 0.7% ; le Sénégal 3.7% ; la Zambie 2.2% ; le Ghana 4.2% ; le Bénin 3.2% ; le Botswana 8.6% ; la République du Congo 6.1% ; la Côte d'Ivoire 5% ; la Namibie 9.1% . En comparaison, on pourrait citer le taux d'analphabétisme en Afrique dans sa totalité, qui est de 49.1% (données pour 2000) alors qu'il était de 82.2% en 1970. Les progrès sont indiscutables, cependant, comme toujours, il faut affiner les analyses et considérer les rythmes de l'évolution de l'éducation par rapport aux besoins. Le nombre d'analphabètes dans cette dernière région indique une stabilité relative : il est actuellement de 182 millions, après avoir été de 141 millions en 1970. Dans les autres régions où la pauvreté sévit, les statistiques indiquent, en matière d'investissements en faveur de l'éducation, des constantes analogues : le Sri Lanka consacre 3.4%

de son PIB à l'éducation ; le Bangladesh 2.2% ; le Pakistan 2.7%, etc. Le nombre d'analphabètes en Asie était, en 2000, de 641 millions de personnes. Dans les régions prises en exemple, il y a cependant des pourcentages différents de ceux qui ont été cités. Le Japon n'investit que 3.6% de son PIB, alors qu' environ 98.6% des enfants participent à l'éducation primaire publique.

D'autres exemples : dans les pays qui souffrent d'une pauvreté jugée extrême ou générale (Rapport du PNUD sur la pauvreté, 2000), l'analphabétisme atteint des proportions effrayantes. Ainsi en Gambie (pauvreté extrême (E)=37%, pauvreté générale (G)=55%), le taux d'analphabétisme est de 67% pour la population de 15 ans et de plus et de 51% pour les femmes ; au Népal (resp. E=17%, G=42%) le taux d'analphabétisme pour le même groupe de population est de 62% pour l'ensemble et de 62% pour les femmes, en Haïti (G=80% en 1997), le taux est de 54% (pour les femmes – 41%).

En Afrique subsaharienne, où les indicateurs de l'éducation sont les moins bons et où subsistent beaucoup d'inégalités, 81% des garçons vont à l'école primaire contre 67% des filles (Claudia Buchmann ; données de 1995). C'est la seule région où le taux de scolarisation dans le primaire a baissé depuis 1980 (pourcentages actuels inférieurs à ceux de 1980 à cause de la démographie !).

Il y a lieu de relever également que, pour les pays les plus pauvres, les perspectives sont pessimistes, d'autant plus que leur nombre actuel est de 49, alors qu'ils n'étaient que 29 il y a quelques années et que, dans le monde, le nombre global des analphabète progresse. Les statistiques sur l'analphabétisme des jeunes et des adultes indiquées plus haut, inquiètent non seulement par l'ampleur du phénomène, mais aussi par les tendances actuelles. Mais, il y a lieu de s'inscrire en faux contre la tendance à considérer que l'alphabétisation seule constituerait la solution miracle aux problèmes d'éducation dans le monde, solution invoquée le plus souvent, compte tenu du manque généralisé de moyens.

Il est évident que les statistiques doivent être analysées avec beaucoup de précautions, d'après les tendances, selon les régions, le présent et le passé des pays, leur évolution économique, leurs traditions, tout en nuancant les conclusions, d'autant plus que

certaines pays récemment appauvris connaissent un taux d'analphabétisme assez réduit, par exemple la Roumanie, l'Arménie...

Les statistiques sur les autres régions sont également diversifiées. Les chiffres, analysés dans leur ensemble, justifieraient des observations complémentaires :

- les moyens alloués à l'éducation dans les régions pauvres et là où le taux d'analphabétisme est très élevé, sont nettement insuffisants et les perspectives d'une scolarisation à 100% semblent très éloignées ;

- l'appauvrissement des pays conduit à l'accroissement des inégalités en matière d'éducation et à la non réalisation du droit à l'éducation ;

- les résultats ne correspondent pas aux attentes. Souvent, la part du PIB investie dans l'ensemble de l'éducation se traduit par une efficacité limitée par rapport à l'importance de l'effort fourni et des résultats attendus ;

- les mesures prises en faveur des plus démunis, sont souvent inefficaces, non seulement en raison de la carence des moyens, mais aussi à cause de l'insuffisance des structures et de l'inadaptation des enseignements et des contenus de l'éducation ;

- les coûts indiqués montrent des montants globaux qui doivent être analysés en fonction de la nature des dépenses. Pour les pays pauvres, la plus grande partie des investissements couvre difficilement les frais d'entretien des infrastructures et les salaires des personnels ;

- le plus souvent, les investissements ne sont pas répartis équitablement en fonction des besoins en éducation et entre les structures et les niveaux (primaire, secondaire supérieur) ;

- les données citées ne couvrent que les dépenses de l'Etat, les interventions des institutions publiques, auxquelles s'ajoutent des subventions à l'éducation privée, alors que l'effort privé peut être très significatif (par exemple les écoles religieuses dans plusieurs pays en développement).

Une analyse assez nuancée est nécessaire aussi en ce qui concerne les écoles privées. Si, le plus souvent, elles constituent un moyen offert aux plus riches d'avoir de meilleures possibilités d'éducation, il y a des écoles privées dont l'objectif essentiel n'est pas purement économique et qui par le fait de leur existence stimulent la qualité de l'éducation dans les écoles publiques et apportent un complément utile à la diversification du processus éducatif. Actuellement, la discussion sur leur utilité n'est pas close ; elle porte non seulement sur la nécessité de leur existence mais aussi sur leur qualité, sur la conformité de leurs programmes à l'enseignement public et sur la possibilité d'une contribution financière de l'Etat (la communauté) à leur fonctionnement.

Les difficultés économiques qui freinent l'éducation conduisent parfois certains à considérer qu'il serait possible de privatiser l'école publique ou d'assurer au niveau du pays seulement une école publique de base, quitte à confier les autres niveaux d'éducation à l'initiative des institutions privées. D'autres voix proposent de renforcer les écoles professionnelles très spécialisées ce qui apporterait une réponse rapide aux besoins du marché. Heureusement, de telles propositions sont rares et rencontrent une farouche opposition. Mais les difficultés économiques généralisées conduisent à la détérioration de la situation éducative malgré l'accroissement de la fréquentation. L'éducation publique de qualité pour tous est loin d'être une réalité.

L'insuffisance de ressources pour l'éducation devrait être analysée non seulement du point de vue de l'insuffisance des masses budgétaires qui lui sont allouées, mais aussi conduire à examiner la répartition des fonds disponibles au plan national et à comparer la part de l'éducation par rapport à celle allouée aux autres composantes budgétaires. Il n'est pas impossible de mettre en parallèle, par exemple, la part des dépenses militaires et celle, attribuée à l'éducation. Il ne s'agit pas seulement de connaître le pourcentage du PIB et du budget d'un pays qui va à l'éducation, mais aussi d'affiner les analyses quant à la relation coût-efficacité, le ratio apprenants/enseignants, l'analyse des coûts par structures et par

niveaux d'éducation – le coût unitaire, la relation entre les coûts et la qualité, les formes de partage des coûts, etc.

La dernière décennie du XX^{ème} siècle n'a pas connu une réallocation des ressources au profit de la satisfaction des besoins essentiels de l'humanité, comme par exemple l'éducation de base. Les difficultés économiques persistantes ont eu des effets pervers sur l'éducation. Les inégalités sont devenues flagrantes et croissantes et l'éducation dans les conditions de crise perpétue et creuse ces inégalités, accentue les disparités entre les sexes, les continents et les régions, entre les zones urbaines et la campagne.

L'objectif visant à assurer une croissance économique et un développement global multiformes des individus et des sociétés, conduit, d'autre part, à lancer des travaux d'une prospective assez large de la place du travail dans les sociétés de demain, compte tenu de l'évolution rapide des sciences et des connaissances, des incidences du progrès technique et des changements intervenus dans les modes de vie individuels et collectifs, dans les relations sociales. Les recherches en éducation s'orientent, entre autres, vers l'analyse des rapports entre l'instruction reçue et le chômage, en particulier le chômage des jeunes et le chômage à long terme.

L'éducation qui doit bâtir les fondements du développement souhaité, est appelée, elle aussi, à changer, pour répondre aux exigences prévisibles du futur. L'accent, dans ce nouveau type d'éducation, est mis, le plus souvent, sur l'établissement de relations nouvelles entre politiques de l'éducation et politique du développement fondées sur l'idée de renforcer les bases du savoir, des savoir-faire et des attitudes nécessaires. Ceci a conduit à rechercher, avec l'aide de l'éducation, des relations d'interdépendance entre la situation socio-économique d'un pays, ses besoins et les limitations sociales, économiques ou écologiques ; à créer des liens plus efficaces entre les variables sociales, économiques, environnementales, culturelles, à mieux tenir compte de la complexité des systèmes réels de la vie courante. L'éducation, en bénéficiant de synergies nouvelles, est censée peser sur le destin collectif, cultiver, dans un cadre démocratique et de justice sociale, dans l'esprit d'équité et d'égalité, de nouvelles compétences et de

nouvelles qualités. Sont cités, le plus souvent, les efforts consentis en vue de développer les potentialités de chaque individu, comme par exemple la capacité de prendre des initiatives et des responsabilités, la formation à l'autonomie, la flexibilité, la capacité de trouver, de sélectionner, et d'analyser les informations utiles à la solution d'un problème, le travail en équipe, le respect d'autrui, le raisonnement, le sens esthétique, les capacités physiques, l'aptitude à communiquer et à négocier, mais aussi la tolérance, l'ouverture au dialogue, la compréhension des problèmes éthiques et sociaux, le respect des valeurs du pluralisme et de compréhension mutuelle, le sens des responsabilités et de la solidarité....

Le concept d'éducation continue transcende les distinctions traditionnelles entre l'éducation première et la continuation à des niveaux ultérieurs, entre l'éducation formelle et l'éducation scolaire, entre la formation initiale et le recyclage, l'actualisation des connaissances, la reconversion et la promotion professionnelles. Elle invite à une ouverture plus grande à la science et à son application, afin de mieux répondre aux défis du XXI^{ème} siècle. L'éducation conçue dans un contexte de permanence permettrait, sans aucun doute, de réduire, sinon de combler, le décalage de la réponse éducative par rapport à la demande du développement socio-économique. Pour trouver une réponse adéquate aux besoins, il serait important, d'autre part, de mettre à profit l'ensemble des ressources éducatives d'une société, d'où qu'elles viennent (de l'école ou de son environnement socioculturel).

Toutes les fois qu'on aborde les problèmes de l'éducation, on fait état de l'insuffisance criante des ressources face à l'importance de la demande. Il y a une contradiction flagrante entre l'importance accordée à l'éducation et les ressources matérielles et humaines qui lui sont allouées. Cependant, les contraintes qui en résultent, ont abouti à de nombreuses recherches et conclusions positives sur l'offre, l'organisation et la gestion du processus et des institutions éducatives. Il resterait, sans doute, à approfondir les recherches sur les dépenses en éducation par degré scolaire, et à comparer les dépenses consenties dans l'enseignement général par rapport à l'enseignement professionnel, à analyser, ultérieurement, l'efficacité

des mesures financières. Les contraintes matérielles ont abouti, tout compte fait, à la perception plus nette du rôle stratégique du financement de l'éducation.

Il conviendrait d'ajouter que l'engouement pour la puissance économique de l'éducation a provoqué une recherche assidue d'efficacité, une demande d'évaluations variées ; des apports réels de l'éducation à l'ensemble des aspects du développement et de sa contribution aux déterminants politiques, sociaux et culturels de la société, autant de facteurs qui permettent de mieux comprendre l'importance du contexte social dans lequel coexistent et se trouvent en relation l'éducation et le développement. Ceci a d'ailleurs permis d'évaluer aussi les limites des stratégies éducatives et de ne pas exiger que l'éducation apporte des solutions toutes faites à l'ensemble des obstacles au développement et qu'elle assume la responsabilité des phénomènes de société à la solution desquels elle peut contribuer, bien sûr, mais sans constituer une panacée. Le souci d'efficacité et d'un professionnalisme plus grands est devenu de plus en plus présent. Les demandes en éducation ont justifié un accent particulier sur les problèmes d'évaluation de l'action éducative et en particulier de sa qualité. Après avoir manifesté un intérêt soutenu pour les paramètres quantitatifs indiquant les résultats de l'éducation et la mesure chiffrée des résultats obtenus, les éducateurs dirigent maintenant leur attention vers les critères qualitatifs, plus difficiles à saisir, mais qui témoignent mieux de la pertinence et de la réponse de l'éducation aux besoins et aux priorités d'une société donnée.

L'éducation même et le droit à l'éducation sont passés du stade de la réflexion, de la recherche de leurs fondements, au stade des applications et des réalisations pratiques. Certains débats théoriques ont une visée pratique et tendent à se répercuter sur les contenus, l'organisation et la gestion de l'éducation. Ainsi par exemple en va-t-il, par exemple, des questions relatives aux corps des savoirs, à la distinction entre connaissances et compétences, aux composantes d'une formation à l'économie et ses limites, à l'interdisciplinarité et la mobilisation de disciplines différentes pour la résolution des problèmes d'un monde caractérisé par une mobilité extrême, par le besoin de pouvoir affronter des situations incertaines et mobiles.

L'éducation est devenue la référence fondamentale à tout projet de développement, la clé du développement et du progrès humains, l'une des grandes lignes de force de l'action nationale et internationale. Il n'est donc plus nécessaire d'insister désormais sur le rôle déterminant de l'éducation dans le développement durable, tant économique, social et démocratique que culturel et intellectuel.

III. Education et développement scientifique et technique ; communication et technologie de l'information

Il est également demandé à l'éducation de résoudre nombre de problèmes concrets posés par l'intégration des considérations technologiques dans le processus de développement allant des questions de compréhension des caractéristiques spécifiques de la technologie moderne, des structures d'organisation et de gestion de l'innovation technologique, aux niveaux de la motivation et de l'adhésion, aux changements technologiques souhaités ou des attitudes envers la modernisation, en termes de science et de culture. Pour assurer un développement scientifique et technologique, l'éducation se devrait de faciliter et de promouvoir le développement des sciences et de la recherche scientifique sous tous ses aspects : recherche pure ou appliquée. Elle se devrait d'assurer la formation d'un nombre suffisant de scientifiques de très haut vol, ainsi que de tout personnel scientifique et technologique pour satisfaire les besoins du pays en matière de science mais aussi d'industrie, d'agriculture, de défense, et bien sûr, d'éducation. Donc, l'une de ses missions serait d'assurer une éducation scientifique et technologique pour tous. Les retombées de celle-ci devraient être la construction de connaissances flexibles et adaptatives dans un contexte de continuité, la stimulation des talents créatifs et de l'esprit d'initiative, l'encouragement des initiatives individuelles et collectives pour l'acquisition et la diffusion des connaissances dans une atmosphère de liberté individuelle, la capacité de créer des projets... Les résultats obtenus sont visibles : l'éducation a donné une impulsion à la connaissance de l'évolution de la science et de la technologie à travers des programmes éducatifs formels ou non-formels. Elle a fait sentir son poids sur le développement. Ses programmes ont exercé

une influence mesurable sur l'utilisation des acquis des systèmes d'information, sur l'évaluation et sa méthodologie en ce qui concerne les activités futures, sur l'influence positive ou négative de certaines technologies...

Le développement récent, rapide et inégal des sciences et des technologies a creusé des différences extrêmement importantes aussi bien entre les pays riches et les pays pauvres, les pays industrialisés et les pays en développement qu'à l'intérieur de l'ensemble des pays, qu'ils soient riches ou pauvres.

Les technologies de la communication ont profondément marqué tous les aspects de la vie et engagent fortement les évolutions futures. Si certaines découvertes scientifiques ont modifié l'évolution de l'histoire économique, culturelle et politique de l'humanité, comme, par exemple, celle de la machine à vapeur qui a déplacé le lieu du travail du domicile à l'usine, si le chemin de fer a réduit les distances et impulsé le développement des marchés, si encore l'automobile a modifié le paysage urbain et le développement des réseaux routiers, la communication moderne et l'informatisation continuent d'entraîner des changements très importants et tendent à replacer le lieu du travail à domicile. Il serait très difficile d'indiquer un domaine de la vie des sociétés où la communication et l'informatisation n'aient pas impulsé un développement insoupçonné il y a quelques années. Leur développement à des rythmes extrêmement rapides impose des changements partout. Pour n'en citer que quelques uns, on pourrait rappeler les rythmes de la production industrielle (l'amélioration de la productivité), son organisation, l'accroissement de l'efficacité et de la compétitivité, la rapidité de la diffusion des informations, leur accessibilité, la proximité et la suppression des distances en matière de communication, mais aussi l'accès et l'attitude à l'égard du savoir et de la science, les opérations mentales et l'approche dans le traitement de tous les problèmes économiques, sociaux et culturels ou du développement dans son ensemble.

Le développement de l'information a donc consolidé son rôle de ressource économique et son impact socioculturel. Il a permis à des millions de personnes, à l'échelle mondiale, d'avoir un accès rapide à

des ressources inépuisables d'informations, ce qui conduit, également, à la capacité de prendre en main sa vie, de le faire en connaissance de cause, en connaissance des divers droits.

L'informatisation a pénétré et continue de changer la vie quotidienne. En France, il y aurait à présent, selon certaines statistiques, plus de 8 millions d'internautes qui ont augmenté leur temps de connexion de 225% entre juin 2000 et février 2001, leur nombre s'étant accru d'un tiers les douze derniers mois. L'informatisation « domestique » servirait aux familles en Europe, à effectuer des recherches (85%), à communiquer avec des proches (84%), à s'informer (71%). Et contrairement à ce qu'on avait craint, au lieu d'isoler, l'informatisation de la société (l'Internet) crée des liens familiaux et sociaux et entraîne des changements profonds non seulement au sein de la famille mais aussi dans la société. Il semble, toutefois, que l'éducation doive apporter la conscience et les savoirs nécessaires pour analyser et mesurer l'impact de l'intrusion de l'information dans la vie privée

Il est donc impératif de reconsidérer l'organisation des activités éducatives, et non seulement celles de l'école, de façon à répondre, dans la mesure du possible, aux besoins du développement. Il est devenu essentiel d'anticiper et de prévoir le rôle de l'éducation dans l'évolution future des sociétés. Dans la mesure où la société évolue moins vite que la technologie et l'informatisation, il faudrait centrer les réflexions sur la façon de relier encore mieux l'acte éducatif à l'évolution souhaitée et prévisible d'une société, sur la façon d'accroître, à travers les nouvelles technologies, l'efficacité du processus d'apprentissage, de perfectionner le processus cognitif, d'améliorer les structures et le fonctionnement des systèmes éducatifs. Dans ce contexte, il serait opportun de poser également la question de la compétence de procéder à des choix et de l'éducation à la carte, mais aussi de se demander comment l'acte pédagogique devrait améliorer l'accès au savoir. Quelles composantes de l'éducation, identifiées librement par l'apprenant, dans un contexte d'éducation permanente, permettraient de faire face aux impératifs du monde de demain (au-delà des matières à option) ?

Il devient encore plus important de pouvoir saisir l'information nécessaire, de pouvoir l'analyser et l'utiliser à la solution des problèmes concrets de la vie. Il est également important de comprendre l'ensemble complexe des relations entre le progrès scientifique et technologique, entre l'informatisation de la société et l'éducation. Il ne convient donc pas de rechercher un lien de cause à effet immédiat entre l'éducation et le développement dans son ensemble. Le rôle de l'éducation se fait sentir, plutôt, à long terme et, même si l'éducation a une fonction très importante, elle ne constitue pas une panacée à tous les problèmes de la société.

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication conduit à une réflexion d'ensemble sur leur rôle dans le processus éducatif, mais aussi sur l'accès à la connaissance dans le développement futur du monde. Il pose la nécessité de la mise en pratique du droit à l'éducation, de l'accès généralisé à une éducation de qualité dans les conditions d'égalité. Il pose également la question de la relation entre progrès technique et croissance économique continue dans un climat de justice sociale. Il provoque un changement profond de civilisation et nécessite des modifications pédagogiques profondes. Les nouvelles technologies changent le rôle de l'école : elles devront aider à apprivoiser le multimédia, à réussir la synthèse entre la culture de l'écrit et celle de l'image, à mettre le patrimoine culturel au service du développement et, bien sûr, à continuer d'assurer le progrès de l'apprentissage. Il faudrait concevoir l'école comme un lieu où s'organisent les connaissances, où sont structurés les savoirs et les savoir-faire pour être mis en oeuvre. En même temps, le parcours pédagogique se diversifie avec une mise en relief de la pédagogie des compétences, de la capacité d'adaptation des structures et des mentalités, une capacité permanente d'anticipation, d'innovation. Des changements importants interviennent dans les relations entre l'enseignant et l'apprenant. Introduire l'informatique à l'école c'est aussi repenser le modèle pédagogique.

Si un grand espoir est investi dans l'évolution technologique et dans l'informatisation, il reste un problème fondamental à résoudre : comment concilier efficacité et équité dans l'ensemble des systèmes

éducatifs, et, en particulier, comment réduire le fossé entre le Nord et le Sud. Il existe, certes, des exemples de développements réussis grâce à la technologie et plus spécialement celle de l'information. Grâce à l'Internet des pêcheurs indiens de villages reculés bénéficient des prévisions météo et de la connaissance du mouvement des bancs de poissons ; la communication est assurée au fin fond du Bangladesh par celles qu'on appelle les « phone ladies ». Toutefois, ce sont des exemples isolés qui n'empêchent pas que les nouvelles technologies, tout en créant des richesses, ne produisent des inégalités et des exclusions. Mais comment parler de l'introduction des technologies de pointe et d'un développement accéléré si un tiers de la population du globe ne bénéficie pas de l'électricité ? En matière d'accès et d'utilisation des moyens techniques modernes, il existe une nette différence entre les pays industrialisés et le reste du monde. Le fossé entre les riches et les pauvres en information s'élargit et si la situation actuelle continue, cette évolution se perpétuera. La nouvelle économie maintient un rapport de forces très déséquilibré au détriment des pays du Sud, que l'éducation devrait pouvoir expliquer et aider à combler, dans la mesure du possible. D'autre part, l'éducation est appelée à introduire une dimension éthique et de justice sociale dans les relations et les interactions de la société avec ses principaux acteurs et à ne pas permettre une « professionnalisation ou technicité » excessive, une domination totale de l'esprit « économique » ou des seules lois du marché, finalement, à aider à freiner une approche techniciste et insuffisamment humaniste du développement.

IV. Education et développement culturel et artistique

Parmi les acquis qui ont inévitablement suivi le développement de l'éducation il convient de signaler aussi la reconnaissance grandissante du rôle qu'elle peut jouer dans l'évolution du contexte social et culturel.

Les résultats de l'éducation ont des racines profondes dans les antécédents de civilisation, dans les valeurs culturelles et les systèmes psychologiques. L'influence des facteurs culturels ne

saurait être éliminée par des mesures politiques ou économiques, quelle que soit leur importance.

Il est de plus en plus évident que le potentiel d'apprentissage dépend de la qualité et de la durée de l'éducation antérieure, autrement dit, de la culture globale de l'individu. La prise en considération par l'éducation de l'élément culturel dans son acception la plus large devrait, dans le respect et la préservation de la dignité de chaque culture, reconnaître, sauvegarder et promouvoir les valeurs humaines, la démocratie et les droits de la personne humaine, aider à comprendre et à respecter autrui, à être tolérant, à reconnaître le droit à la différence et à combattre les préjugés pour faire preuve d'initiative face aux changements, notamment en matière de changements technologiques et d'emploi, à accueillir avec discernement et à laisser aux intéressés la possibilité de choisir les messages véhiculés par l'ensemble des médias, en particulier par la télévision, mais encore à comprendre les principes fondamentaux du développement économique, social et scientifique, à être capable de former des avis éclairés et socialement responsables sur les divers aspects du monde qui nous entoure.

La culture, au sens large du terme, exprime le spécifique et l'universel. Elle exerce, par sa dynamique et par ses connotations, une fonction d'orientation, de régulation aussi bien dans le domaine de la production matérielle que dans celui de la production intellectuelle et symbolique (croyances, coutumes, valeurs éthiques, identité, langues...). Par conséquent, elle nécessite une approche pluridimensionnelle.

La communauté internationale (en particulier l'ONU et l'UNESCO) s'est périodiquement penchée sur les problèmes de la culture et sur la dimension culturelle du développement. Cela s'est traduit par un long processus de réflexion, de clarification, de décantation des notions. Ce processus a commencé en 1970 à la Conférence Internationale de Venise pour passer par la Conférence mondiale de Mexico (1982) dont la majorité des recommandations ont explicitement indiqué le rôle de l'éducation et ont imprégné toute l'action qui a suivi jusqu'à nos jours. Il est passé également par plusieurs décennies d'actions internationales parmi lesquelles la

« Décennie mondiale du développement culturel » (1988-1997) fait date.

Un grand nombre de conventions et documents internationaux confirment l'importance de la sauvegarde des cultures traditionnelles et leurs interrelations avec l'éducation. Leur liste est très longue, surtout si l'on considère les instruments et documents adoptés depuis le début des années 1990 : ils témoignent tous de la prise en compte des préoccupations culturelles des populations. Les droits des populations autochtones y occupent une bonne place (ainsi par exemple la proclamation d'une Année internationale des populations autochtones en 1993 et d'une Décennie des populations autochtones (1995-2004).

La Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme et la Décennie des populations autochtones mettent en relief l'importance que revêt la connaissance des droits de l'homme pour l'ensemble des populations sur un territoire donné, -et en particulier pour les communautés autochtones. Leur objectif principal est de renforcer la coopération internationale, afin d'améliorer également la situation des populations autochtones et d'intensifier les efforts visant à satisfaire leurs demandes et leurs besoins légitimes

La prise en considération par l'éducation de l'élément culturel dans son acception la plus large devrait, dans le respect et la préservation de la dignité de chaque culture, permettre la reconnaissance, la sauvegarde et la promotion des valeurs humaines, la démocratie et les droits de la personne humaine. Elle aide à comprendre et à respecter autrui, à être tolérant, à reconnaître le droit à la différence et à la pluralité des cultures, contre les préjugés. Elle devrait, par ailleurs, aider à saisir, à analyser avec discernement et à faire son choix parmi les messages culturels véhiculés par l'ensemble des médias et en particulier par la télévision.

L'éducation est un instrument indispensable pour faire évoluer les sociétés mais aussi les mentalités, les valeurs et les comportements sur lesquels se fonde tout progrès et tout développement. Elle permet aux personnes et aux sociétés de faire, en connaissance de cause, des choix concernant leur présent et leur avenir, d'accéder aux savoirs et

aux civilisations diverses, tout en préservant leur propre culture et leur propre individualité. La solution des grands problèmes d'un pays et du monde dans leurs interrelations et leur globalité, passe par leur compréhension et leur connaissance. Il suffirait de citer, à titre d'exemple les problèmes de la coexistence des populations, de la paix, de la préservation ou de l'épuisement des ressources de l'environnement, de la croissance démographique, du maintien et du développement des cultures et des individualités d'un groupe particulier.

Il est important d'ajouter que l'éducation, pour être un facteur de développement culturel, devrait également continuer à promouvoir les acquis les plus récents de la science, à œuvrer pour le développement de la connaissance et du progrès social, dans la rigueur intellectuelle, dans un contexte de défense et de sauvegarde des valeurs morales et humaines, dans le respect de la pluralité des cultures et des langues. C'est en ceci que l'on voit le rôle assigné à l'éducation multiculturelle, le besoin de renforcer la dimension humaniste culturelle et internationale de l'éducation comme une réponse pédagogique adéquate aux défis de la société moderne, tout comme aux impératifs du développement économique et social.

Cette réponse comprend également une forme d'éducation aux droits de la personne humaine, dont il faut chercher les fondements dans une action à laquelle participent l'ensemble des ressources éducatives d'une société, action fondée sur l'ouverture de l'esprit, la compréhension et l'appréciation mutuelles, la solidarité, consolidée par l'acceptation de la diversité et le respect des autres cultures et civilisations.

Il n'est nullement besoin de souligner, en dernière ligne de compte, que l'éducation, pour être un facteur positif du développement, doit être basée sur une vision profondément humaniste qui rejette toute approche abstraite, uniformisante ou purement économique, toute action éducative qui n'ait pas pour objectif l'épanouissement de la personne humaine, son bien être moral, intellectuel et physique.

Parmi les priorités assignées à l'éducation, la démocratisation a été considéré comme un préalable important à tout développement économique, social ou culturel de qualité. La participation à travers

l'éducation a contribué, non seulement à élargir son propre potentiel d'apprentissage mais aussi à stimuler la capacité d'innovation, d'élaboration de connaissances et encore à découvrir et à maintenir des valeurs fondamentales de sa propre culture. L'éducation a révélé et consacré l'affirmation selon laquelle un grand nombre d'emplois, pas nécessairement d'un niveau hautement technologique, exigeant des compétences et des connaissances culturelles développées, pour asseoir solidement les qualifications professionnelles, résultant, toutes, d'un long processus éducatif, est devenu aujourd'hui tributaire de l'éducation permanente et de l'art d'apprendre à apprendre.

Nous avons souvent dit que l'éducation est le fondement de la démocratie et de la justice sociale, qu'elle est une condition essentielle du respect et de l'exercice des droits de l'homme, d'une participation pleine et entière à la vie de la cité. Elle suppose non seulement la sauvegarde de la diversification, le respect et le prolongement de l'identité culturelle et linguistique mais aussi aboutit à une vision synthétique où droits de la personne humaine, pertinences culturelles, efficacité économique et, participation, se confondent dans un tout.

C'est cette vision globale et interdisciplinaire, que l'on retrouve à la base de toute action de l'Unesco en faveur de l'éducation, et qui constitue une approche indispensable à tout développement de l'individu et de la société.

V. L'éducation pour un avenir viable

Il ne semble pas inutile de rappeler que le monde dans lequel nous vivons en ce début de siècle se caractérise par des situations de plus en plus complexes, par des changements rapides dans tous les domaines de la vie, souvent imprévisibles, qui entraînent des conséquences inattendues, en créant des limitations nouvelles. Ces situations demandent une analyse systémique et des solutions globales qui tiennent compte des interdépendances croissantes considérées à l'échelle du globe. Dans son souci de répondre aux impératifs d'un développement durable et d'un avenir viable pour l'humanité tout entière, l'éducation doit prendre en considération

aussi bien les conséquences de l'accroissement de la population, la dégradation de l'environnement, les modèles de production, les exigences du marché, le poids des crises financières et des ajustements structurels que les réalités nouvelles et complexes, politiques, sociales, économiques ou militaires qui exercent un impact précis et puissant sur l'évolution d'un pays ou d'une région du monde.

C'est ainsi que l'éducation devient un facteur clef de l'amélioration du bien être et un moyen pour l'individu d'acquérir les connaissances dont il a besoin pour s'assurer une vie acceptable dans le présent et participer à l'évolution future.

Le rôle d'une éducation pour un développement humain durable est de contribuer à atteindre les objectifs de la construction d'un avenir commun. L'éducation et la formation apparaissent comme des facteurs déterminants en vue de promouvoir la créativité et la pensée rationnelle, la capacité de prévision ainsi que pour aider à résoudre les problèmes essentiels d'une société, situés dans les domaines économique, culturel, social et technologique, dont la complexité ne fait que s'accroître. A titre d'exemple seulement, on pourrait rappeler les problèmes de santé, les problèmes démographiques (régulation des naissances, mortalité), l'accès à l'éducation et au savoir, l'élimination des disparités entre les couches défavorisées de la population, l'écologie, la coexistence pacifique, etc.

L'éducation a toujours été considérée comme la pré-condition indispensable pour développer la société et réaliser des changements structurels dans tous les domaines de l'activité sociale et économique, pour garantir la continuité dans les connaissances approfondies de la réalité socio-économique et l'évolution historique d'un pays donné, ainsi que pour réaliser les possibilités de l'influencer dans son développement ou de maîtriser son avenir.

Il n'est plus besoin de prouver que l'éducation peut assurer à l'ensemble de la société un degré élevé d'instruction et de culture, qu'elle peut faciliter l'intégration dans la production des sciences et des technologies de base, de l'expérience du travail, et par conséquent, accroître la productivité. On s'attend à ce que l'éducation puisse déboucher sur une capacité effective non

seulement de connaître et d'orienter la réalité mais aussi de maîtriser les lois de fonctionnement de la société et de les traduire en action consciente pour garantir un processus global de développement.

Qu'il nous soit permis d'énumérer ci-après quelques paramètres de l'éducation, indispensables à la matérialisation de son importance stratégique, afin d'assurer un développement durable et l'avenir auquel aspire la majorité des habitants de la planète :

1. La confirmation de l'esprit démocratique, le développement des partenariats et du pluralisme, tant dans l'éducation que dans la société ; l'association des différents partenaires à l'évaluation, à la prise de décisions et à l'exécution des programmes d'éducation ;

2. La compréhension de la corrélation entre éducation et développement durable mais aussi de la résistance à l'uniformité ; la prise de conscience du fait que l'époque d'un modèle unique est révolue ;

3. La contribution à la réduction de la tension entre croissance économique et justice sociale, au rétablissement des équilibres entre les fonctions économiques, sociales, culturelles et pédagogiques ; à la création d' « une économie à visage humain » (Amartya Sen, prix Nobel 1998).

4. La limitation de l'influence exclusive de l'économisme, des lois du marché. Il est important, toutefois, de comprendre qu'il est difficile de faire assumer de nouvelles responsabilités à l'éducation sans modifier, parallèlement, les structures économiques, sociales, et culturelles, l'école n'étant que le miroir des inégalités dans les rapports sociaux ;

5. L'ouverture à tous d'une éducation de qualité, la lutte contre l'analphabétisme comme condition essentielle du développement, la valorisation des ressources humaines ; la formation continue des enseignants ;

6. L'assimilation rapide des acquis des sciences et des technologies ; la synthèse entre la culture et le progrès technique ; le développement de connaissances professionnelles, d'aptitudes et

d'attitudes appropriées ; la contribution à la formation de la diversité des intelligences et des compétences ;

7. La diffusion de la compétence à gérer sa propre formation ;

8. La mise en commun des connaissances ; la mise en route d'une réflexion sur l'accès à la connaissance ; la prise en considération de l'impact des technologies nouvelles sur la société et l'éducation ;

9. L'ouverture améliorée et accélérée à une dimension interculturelle, au dialogue et à la rencontre des cultures, à la communication et à l'intercompréhension ;

10. La gestion de la pluralité linguistique ;

11. La recherche continue d'une régulation et d'une cohésion du système éducatif, mais aussi d'une pertinence et d'une qualité de l'éducation, d'une dimension éthique et culturelle ;

L'énumération de ces quelques paramètres ne fait que rappeler ce que l'auteur considère comme important. Elle est loin d'être exhaustive ou impartiale.

Bibliographie

- Ashton, David et Al., *Education and training for development in East Asia : the political economy of skill formation in East Asian newly industrialised economies*, Routledge, London, 1999.
- Bello de Arellano, Maria Eugenia, *La Educación en Iberoamerica a través de las declaraciones de las cumbres de jefes de estado y de gobierno y de las conferencias iberoamericanas de educación*, Organización de Estados Iberoamericanos para la Educación, la Ciencia y la Cultura, Madrid, 1998.
- Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage, *Document de réflexion et d'orientation*, Dakar, 1999.
- Congreso Iberoamericano de Educación (1er), Buenos Aires, 1997, *Las Transformaciones educativas en Iberoamerica. Tres desafíos : democracia, desarrollo e integración*, Editorial Troquel S.A., Buenos Aires, 1998.
- Conseil Economique et Social, cinquante-septième session, Commission des droits de l'homme, *Troisième rapport de l'expert indépendant sur le droit au développement*, document, janvier 2001.
- Cummings, William K., ed., / McGinn, Noel F., ed., *International Handbook of Education and development : preparing schools, students and nations for the twenty-first century*, Pergamon, Oxford, 1997.
- Delors, Jacques, (sous la présidence de), *L'éducation : un trésor est caché dedans ; Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle*, UNESCO, Paris, 1996.
- Educación y desarrollo humano : voces para un consenso*, Foro Educativo, Lima, 1999.
- Hallak, Jacques, *Education and globalization*, International Institute for Educational Planning, UNESCO, Paris, 1998.

- FMI, OCDE, ONU, Banque Mondiale 2000, *Un monde meilleur pour tous. Poursuite des objectifs internationaux de développement*, Report Communications Development, Washington, DC, USA, 2000.
- Gabbard, David A., ed., *Knowledge and power in the global economy: politics and the rhetoric of school reform*, Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, 1999.
- Heward, Christine, ed./ Bunwaree, Sheila, ed., *Gender, Education and development: beyond access to empowerment*, Zed Books, London, 1999.
- Hue, Pascal. *Informations pour le développement. 3: Education*. ACCT, Association IBISCUS, Paris, 1997.
- Lynch, James, ed. *Education and development: tradition and innovation. Introductory volume: Education and development: a human rights analysis*, Cassell, vol. 1, 2, 3, 4, London, 1997.
- Majasan, J.A., *Qualitative education and development*, Spectrum Books, Ibadan, 1998.
- Nwomonoh, Jonathan, *Education and development in Africa: a contemporary survey*, CA, International Scholars Publications, San Francisco, 1998.
- PERSPECTIVES, Vol. XXIX, n°4, (n°112, dossier), *Education, pauvreté et inégalités*, UNESCO-BIE, 1999.
- PERSPECTIVES, Vol. XXX, n°3, (n°15, dossier), *L'éducation en Asie*, UNESCO-BIE, 2000.
- PERSPECTIVES, Vol. XXX, n°1, (n°113, dossier), *L'éducation pour un développement durable. L'éducation pour tous*, UNESCO-BIE, 2000.
- PNUD, *Rapport sur la pauvreté 2000, Vaincre la pauvreté humaine*, PNUD, 2000.
- Sen, Amartya, *Un nouveau modèle économique*, Edition Odile Jacob, Paris, 2000.

- Shukla, Sureshchandra, ed./ Kaul, Rekha, ed., *Education, development and underdevelopment*, Sage Publications, New Delhi, 1998.
- UNESCO, International Bureau of Education, *World Data on Education. A guide to the structure of national education systems*, UNESCO, IBE, 2000.
- UNESCO, *Globalization and living together : The challenges for educational content in Asia*, UNESCO, International Bureau of Education, Central Board of Secondary Education, India, 2000.
- UNESCO, International Bureau of Education, *The Secondary Education Curriculum in Latin America: New tendencies and changes, Final report of the seminar*, September 1999, UNESCO-IBE, Buenos Aires, 2000.
- United Nations, UNDP, *Human Development Report 2000*, Published for the United Nations Development Programme (UNDP), Oxford University Press, New York, Oxford, 2000.
- United Nations, *Report of the Economic and Social Council for 1999*, United Nations, New York, 1999.
- United Nations, Department of Economic and Social Affairs, *World Population Prospects: The 1998 Revision, Volume III : Analytic Report*, United Nations, New York, 2000.
- Universidad de verano de derechos humanos y del derecho a la educación, *Hacia una cultura de los derechos humanos. Un manual alternativo*. Editado por Alfred Fernández, Ginebra, 2000.
- Working Group for international Cooperation, in *Skill Development, Poverty, growth and skills development : a focus in Latin America*, Bern, 2000
- World Bank, *Human Development Network. Education sector strategy*, The World Bank, Washington, D.C., 1999.